

Nom / Prénom du candidat	Établissement de formation / Ville	Académie

<b>Épreuve E6 : Épreuve professionnelle de synthèse</b> <b>Sous-épreuve E62 : Étude et réalisation de maintenance en entreprise</b> <i>Sous-épreuve U62 ponctuelle : épreuve orale de 30 minutes</i>	Fiche <b>E62 ab</b> Coefficient 4
--	---

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 41 ⇒ Proposer et/ou concevoir des solutions pluritechniques d'amélioration		Poids de la compétence :					
Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	non évaluée	Poids	0	1	2	3
• Exploiter l'historique du bien pour justifier l'objectif de l'amélioration.	• Les données justifiant l'objectif de l'amélioration sont repérées.						
• Rechercher et proposer des solutions répondant à l'objectif d'amélioration ou à la problématique de maintenance.	• Les solutions proposées permettent de répondre à l'objectif.						
• Décrire la solution à l'aide d'outils de descriptions adaptés.	• La description est correcte et correspond à la solution retenue.						
• Déterminer les caractéristiques des composants des chaînes d'information et/ou d'énergie.	• Les caractéristiques sont correctement déterminées.						
• Définir les valeurs des paramètres de réglage.	• Les paramètres de réglage sont définis.						
• Valider la solution par des tests appropriés	• Les tests sont appropriés et la solution est validée.						
• Décrire les incidences sur le plan de maintenance du bien.	• La description est claire.						
• Élaborer et composer le dossier de réalisation de la solution d'amélioration.	• Le dossier de réalisation est opérationnel.						
• Mettre à jour les dossiers techniques.	• La mise à jour technique des dossiers techniques est réalisée.						

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 33 ⇒ Préparer les travaux d'amélioration ou d'intégration d'un nouveau bien		Poids de la compétence :					
Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	non évaluée	Poids	0	1	2	3
• Définir les besoins et les contraintes liés à l'installation d'un nouveau bien.	• Les besoins et les contraintes sont identifiés et correctement définis.						
• Définir le processus opératoire de l'amélioration ou de l'installation.	• L'ordre des opérations est logique. • le processus est correctement défini.						
• Définir les moyens matériels et humains nécessaires et la charge de travail	• Les moyens sont correctement définis et appropriés à la situation. • La charge de travail est correctement déterminée.						
• Planifier les opérations	• Les opérations sont correctement planifiées.						
• Élaborer le dossier de préparation	• Le dossier de préparation est opérationnel.						

<b>ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 14</b> ⇒ <b>Réaliser des travaux d'amélioration, réceptionner un nouveau bien</b>		Poids de la compétence :					
Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	non évaluée	Poids	0	1	2	3
• Effectuer les déposes nécessaires à l'intervention.	• Les déposes sont effectuées dans les règles de l'art.						
• Implanter l'ensemble des composants et effectuer les raccordements.	• Les travaux sont effectués dans les règles de l'art et respectent les procédures prédéfinies.						
• Effectuer les modifications ou les adaptations logicielles.	• Les travaux sont effectués dans les règles de l'art et respectent les procédures prédéfinies.						
• Paramétrer les moyens de commande.	• Les réglages et paramétrages sont corrects et respectent les procédures prédéfinies.						
• Effectuer les tests et procéder à la mise au point.	• L'amélioration a été effectuée dans un temps prédéterminé.						
• Procéder à la remise en service.	• Le bien a retrouvé son état spécifié.						
• Renseigner l'historique du bien et mettre à jour si nécessaire la documentation technique.	• Les renseignements sont exploitables et corrects. • La GMAO est correctement renseignée.						
Dans le cas de la réception d'un nouveau bien : • coordonner les travaux et assurer le suivi,	• Les plannings sont mis à jour.						
Dans le cas de la réception d'un nouveau bien : • collaborer à la réception, l'installation et la mise en service.	• L'exploitation du bien est opérationnelle.						

**NOTE IMPORTANTE : au minimum 60% de l'ensemble des actions des compétences C41 – C33 – C14 sont à évaluer et représentent 80% de la note.**

**Le poids de chaque compétence et chaque action est à définir par l'équipe pédagogique en fonction du projet technique confié au candidat.**

<b>ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C 53</b> ⇒ <b>Exposer oralement une solution technique</b>		Poids de la compétence :			<b>20%</b>	
Actions liées à l'activité	Indicateurs de performance	Poids	0	1	2	3
• Collecter, analyser et synthétiser les informations techniques à transmettre.	• Les informations techniques synthétisées sont nécessaires et suffisantes pour l'exposé.	20%				
• Mettre en évidence et argumenter les éléments techniques essentiels de la solution exposée.	• Les éléments techniques essentiels de la solution sont correctement exposés et mis en exergue.	40%				
• Élaborer les documents d'illustration nécessaires à l'exposé.	• Les documents construits facilitent la compréhension.	20%				
• Établir une synthèse (ou un bilan).	• Les éléments essentiels sont identifiés.	20%				

Observations de la commission :

La commission d'interrogation du candidat est constituée de deux enseignants (ou formateurs) de l'enseignement professionnel et d'un représentant professionnel. En l'absence du représentant professionnel, la commission peut réglementairement assurer l'évaluation.

**COMMISSION D'INTERROGATION**

Nom / Prénom	Émargement

**NOTE :**  
**/ 20**